



ARLES
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

Arles, le 21 septembre 2022

Monsieur Marius ROUX
La Souleiado n°6265
Route des Marais de Raphèle
13104 MAS-THIBERT

Ref. PdC/NW/SN/MLF/N°2022.09025

Objet : signalement dépôt sauvage

Cher Monsieur,

Votre courrier en date du 2 septembre 2022, dont l'objet est porté ci-dessus, a retenu toute mon attention.

Vous avez ainsi souhaité m'interpeller sur l'existence d'un dépôt sauvage, situé à environ 300 mètres de votre habitation, que vous avez signalé aux services communautaires compétents depuis le début de cette année et à plusieurs reprises mais qui n'a jamais été complètement enlevé.

Vous m'indiquez que cet amoncellement, composé de terre, de débris de murs, de tôle ondulée, de sacs poubelles et autres déchets, vous incite à penser qu'il proviendrait d'une entreprise ayant effectué des travaux dans une maison ancienne des environs.

Croyez bien, Monsieur, que je déplore cette situation et comprends votre démarche et votre agacement.

Comme vous le savez, nous avons décidé d'accroître la présence policière dans les villages et hameaux pour assurer la sécurité et la tranquillité de l'ensemble des Arlésiens. Pour cela, nous avons procédé au recrutement de deux gardes champêtres pour les secteurs de Camargue et de la Crau cet été, et deux autres agents viendront renforcer cette nouvelle police rurale qui aura également pour mission de lutter contre les dépôts sauvages.

Vous l'aurez compris, Monsieur, nous mettons tout en œuvre pour combattre toutes ces incivilités qui, non seulement, enfreignent la réglementation mais dégradent également le cadre de vie de chacun.

Aussi, j'ai demandé à la Direction Espaces publics et aménagement durable du territoire, et à la Direction des services Déchets Ménagers et Assimilés & Collectes (DMA & C) de la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette (ACCM), de veiller au désencombrement de cet espace et au chef du service de Police municipale de faire veiller à son maintien en l'état.

Par ailleurs, copie de votre correspondance a également été adressée à Monsieur Jean-Michel Jalabert, Premier adjoint, ainsi qu'à Messieurs Serge Meyssonier et Gérard Quaix, respectivement Adjoint en charge de Mas-Thibert, et Adjoint délégué de Raphèle, afin d'en garantir le meilleur suivi.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Bien à vous

Patrick de Carolis
Maire d'Arles
Président ACCM

Copie à :

- **Monsieur Jean-Michel Jalabert**, Premier adjoint et Vice-président ACCM ; **Monsieur Serge Meyssonier**, Adjoint délégué à Mas-Thibert ; **Monsieur Gérard Quaix**, Adjoint délégué à Raphèle ; **Direction Espaces publics et aménagement durable du territoire** ; **Direction des services Déchets Ménagers et Assimilés & Collectes (DMA & C)** de l'ACCM ; **Monsieur Stéphan Guerri**, Chef du service de Police municipale